



Formulaire d'évaluation d'incidences Natura 2000

Cadre de la procédure : articles L.414-4 et R.414-19 et suivants du code de l'environnement

Le présent formulaire concerne tous les types de **projets, interventions, ou manifestations**. Des formulaires thématiques sont disponibles pour certains projets ou manifestations ; étant plus ciblés il est conseillé de les utiliser :

ATTENTION : Ce formulaire n'est pas adapté aux projets soumis à étude d'impact

Ce formulaire doit être rempli, daté et signé par le porteur de projet. Il permet de déterminer si le projet est susceptible d'avoir une incidence sur le ou les sites Natura 2000.

L'évaluation des incidences Natura 2000 est proportionnée aux incidences susceptibles d'affecter les enjeux de conservation du site (c'est à dire les habitats et espèces qui ont justifié la désignation du site).

Si la conclusion de ce formulaire est l'absence d'incidence, l'évaluation est terminée. Dans le cas contraire, une évaluation plus complète sera indispensable.

*Ce formulaire constitue le minimum permettant au **service administratif instruisant le projet** de statuer sur la conclusion de l'évaluation d'incidence Natura 2000 requise pour la complétude du dossier. Si un doute apparaît quant à l'absence de susceptibilité d'incidence, le service instructeur peut donc demander des précisions sur certains points particuliers ou une évaluation complète (telle que requise au R414-23).*

ATTENTION : L'évaluation d'incidence ne dispense pas de l'application des autres réglementations dont peut relever votre projet. Ce formulaire doit donc être joint au dossier d'autorisation ou de déclaration dont relève éventuellement le projet ou la manifestation.

*Par contre, l'autorité chargée d'autoriser, d'approuver ou de recevoir la déclaration **s'oppose au projet** si l'évaluation d'incidences requise n'est pas réalisée, si elle est insuffisante, ou s'il en résulte que le projet porterait atteinte aux objectifs de conservation d'un site Natura 2000.*

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET :

NOM (personne morale ou physique) :

Adresse :

téléphone :

Email :

A QUEL TITRE L'EVALUATION DES INCIDENCES EST-ELLE REQUISE ?

- ☐ article R414-19 du code de l'environnement préciser le N° de l'item : ____
- ☐ arrêté préfectoral du 30 mars 2011 préciser le N° de l'item : ____
- ☐ arrêté préfectoral du 8 avril 2015 (**REGIME PROPRE à N2000**) préciser le N° de l'item : ____

ETAPE 1 MON PROJET ET NATURA 2000

a – Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention :

NATURE DU PROJET : décrire le projet dans son ensemble

Le cas échéant, citer le régime d'autorisation ou de déclaration auquel il se rattache et service instructeur :

Service instructeur : _____

Date du dépôt du dossier d'autorisation ou de déclaration : _____

b – Localisation du projet :

Sur quelle commune se situe-t-il ? _____

Joindre une carte de localisation claire et précise (photocopie de carte IGN au 1/25000^e, plan de masse, plan cadastral, etc ...).

L'ensemble des éléments liés au projet doit également apparaître sur la carte (accès chantiers, emprise temporaire pour stockages, zones de vol, ...).

Reportez-vous à l'annexe 2 pour réaliser la carte.

Si votre projet se situe hors site Natura 2000, utilisez le formulaire spécial pour ces cas.

*Si votre projet est soumis à évaluation d'incidence Natura 2000 en application de l'arrêté préfectoral relatif au régime propre d'autorisation au titre de Natura 2000, en application de l'arrêté préfectoral n°2015-DDT-SEE-du 8 avril 2015, ce formulaire **sera à transmettre à la DDT pour instruction.***

Votre projet se situe à l'intérieur d'un site Natura 2000

Nom des sites : _____

c- Emprises au sol et aménagements associés au projet ou à la manifestation :

COMPLETER		Cocher si concerné	Précisions surface, longueur, quantité...
Emprise au sol	Pendant les travaux	☐	
	Temporaire	☐	
	Permanente	☐	
Infrastructures et aménagements associés	Voirie, piste de chantier, circulation	☐	
	Réseaux divers	☐	
	Parking	☐	
	Zone de stockage, ou de chantier	☐	
	Coupe, défrichage, arrachage	☐	
	Tribunes	☐	
	Village de tentes	☐	
	Sanitaires	☐	
	Autres :	☐	
Divers	Circulation du public	☐	
	Autre	☐	

d- Période et durée envisagée du projet ou manifestation :

👉 Le projet ou la manifestation se déroulera en période : ☐ diurne ☐ nocturne

👉 Pour une manifestation :

durée et date prévue : _____

👉 Pour un projet :

	Phase travaux	Phase d'exploitation
Durée envisagée	☐ < à 1 mois ☐ de 1 mois à 6 mois ☐ < à 1 an ☐ > à 1 an - préciser :	☐ < à 1 mois ☐ de 1 mois à 6 mois ☐ < à 1 an ☐ > à 1 an - préciser :
Dates prévues		

ETAPE 2 INCIDENCES POTENTIELLES

a – Identification des effets et définition de la zone d'influence (liée à la nature et à la portée des effets) :

Selon les cas, un projet peut avoir une influence sur une zone plus étendue que la seule zone d'implantation du projet. Cette zone d'influence dépend à la fois de la nature du projet et des milieux naturels environnants.



Pour aider à définir cette zone, **cochez** ci-après les effets potentiels du projet, estimez leur étendue ou portée

Identification des effets potentiels	Cocher si concerné	Durée de l'effet		Portée de l'effet		Précisions
		ponctuel	permanent	Sur l'emprise décrite étape 1	Au-delà – précisez la distance de portée en m ou km	
Piétinement sur la végétation	☐	☐	☐	☐	_____ m _____ km	
Intervention sur végétation (arrachages, curages, débroussaillage...)	☐	☐	☐	☐	_____ m _____ km	
Rejet ou écoulements vers le milieu aquatique	☐	☐	☐	☐	_____ m _____ km	
Rejets accidentels polluants dans le milieu aquatique	☐	☐	☐	☐	_____ m _____ km	
Déchets ou résidus liés aux travaux ou à l'activité	☐	☐	☐	☐	_____ m _____ km	
Modifications ou rupture des écoulements d'eaux pluviales (modifiant l'alimentation d'une cours d'eau ou d'une zone humide)	☐	☐	☐	☐	_____ m _____ km	
Prélèvement d'eau	☐	☐	☐	☐	_____ m _____ km	
Bruits, vibrations, mouvements pouvant déranger certaines espèces	☐	☐	☐	☐	_____ m _____ km	
Eclairages nocturnes pouvant déranger certaines espèces	☐	☐	☐	☐	_____ m _____ km	

👉 **Localisez sur une carte au 1/25 000^{ème} la zone d'influence estimée** (Vous pouvez tracer cette zone sur la carte de localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000 demandée à l'étape 1)

b – État des lieux de la zone d'influence :

Il s'agit de faire un état des lieux des habitats et espèces justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000, présents dans la zone d'influence, et sur lesquels peuvent porter les effets ; puis de déterminer ceux et celles qui risquent de subir une incidence du fait du projet ou de la manifestation.

Habitats d'intérêts communautaires susceptibles d'être impactés

Pour savoir si les milieux présents dans la zone d'influence sont des habitats d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000 présents, il est fortement recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 (voir annexe 1) et de joindre la copie des informations fournies.

👉 **Compléter et cocher si concerné**

Habitats d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000				
Type de milieux	Nom de l'habitat	Présent sur la zone d'emprise du projet (Cf.p2)	Présent sur la zone d'influence du projet (Cf. p4)	Risque d'altération ou de destruction dû aux effets au projet
Bois ou forêt		☐	☐	☐
Ripisylve (boisement de berge)		☐	☐	☐
Landes		☐	☐	☐
Formations buissonnantes ou à hautes herbes		☐	☐	☐
Prairies ou pelouses		☐	☐	☐
Zones de marais ou humide		☐	☐	☐
Milieux aquatiques		☐	☐	☐
Affleurements rocheux		☐	☐	☐
cavités		☐	☐	☐
Autres		☐	☐	☐

Espèces d'intérêt communautaire susceptibles d'être impactées

Pour savoir si les espèces présentes dans la zone d'influence sont des espèces d'intérêt communautaire justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000 présents, il est fortement recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 (voir annexe 1) et de joindre la copie des informations fournies.

Espèces d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000					
Groupe	Nom de l'espèce	Présent sur la zone d'emprise du projet (Cf. p2)	Présent sur la zone d'influence du projet (Cf. p4)	Risque d'altération ou de destruction de l'habitat d'espèce dû aux effets au projet	Risque de destruction ou de dérangement de l'espèce dû aux effets au projet
Plante aquatique					
Insecte (libellule)					
Insecte (papillon)					
Insecte (coléoptère)					
Poisson ou espèce aquatique					
Amphibien					
Mammifère (chauves-souris)					

Reptile					
Espèces d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000					
Groupe	Nom de l'espèce	Présent sur la zone d'emprise du projet (Cf. p2)	Présent sur la zone d'influence du projet (Cf. p4)	Risque d'altération ou de destruction de l'habitat d'espèce dû aux effets au projet	Risque de destruction ou de dérangement de l'espèce dû aux effets au projet
Si un des sites N2000 présent dans la zone d'influence est une ZPS					
Oiseaux					

c – Synthèse des incidences potentielles :

Concerne les habitats et espèces justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000, présents dans la zone d'influence, et sur lesquels peuvent porter les effets, en s'appuyant sur les tableaux précédents.

INCIDENCES DIRECTES

☐ Destruction d'habitat :

le(s)quel(s)	surface détruite

☐ Destruction d'habitat d'espèce :

le(s)quel(s)	habitat de quelle(s) espèce(s)	surface détruite

☐ Destruction d'espèce

le(s)quelle(s)	nombre d'individus potentiellement détruits ou proportion estimé de la population de l'espèce sur le site

☐ **Altération temporaire / fragmentation d'habitat**

le(s)quel(s)	surface concernée

☐ **Dérangement, perturbation d'espèces**

le(s)quelle(s)	de quoi ? Reproduction, alimentation, repos

INCIDENCES INDIRECTES

☐ Suppression de corridor écologique et perte de fonctionnalité du site pour les échanges entre populations d'espèces du site

☐ Retardement, de l'accomplissement des objectifs de conservation du site / perturbations durable des facteurs maintenant le site dans des conditions favorables

☐ Perturbation temporaire des facteurs maintenant le site dans des conditions favorables

☐ Autres :

Conclusion de l'étape 2 :

Les effets du projet portent-ils sur les habitats, les habitats d'espèces (leurs milieux de vie) ou sur les espèces justifiant la désignation des sites Natura 2000 situés dans la zone d'influence du projet ou de la manifestation, que ce soit directement ou indirectement ?

☐ **NON** - il n'y a aucune incidence potentielle ⇒ **Passer à la Conclusion générale p 10**

☐ **OUI** – il y a des incidences potentielles ⇒ **Compléter la partie suivante Étape 3**

ETAPE 3

MESURES PRISES POUR ATTENUER OU SUPPRIMER LES INCIDENCES POTENTIELLES IDENTIFIEES

Il appartient au porteur du projet de proposer les mesures de correction ayant pour objectif d'atténuer ou de supprimer les incidences identifiées. Par exemple : déplacement du projet d'activité, réduction de son envergure, utilisation de mesures alternatives, modification de la période d'intervention ...

Il s'agit ici de définir ; la nature des mesures, leur période d'application, les engagements pour leur suivi technique et pour les dépenses éventuelles occasionnées, ainsi que les incidences résiduelles après application de ces mesures

Exemples de types de mesures de suppression et/ou de réduction d'impact		
Adaptation de la conception du projet	Réorganisation spatiale du projet ou réduction de son envergure	► Décrire précisément en quoi les mesures proposées limitent ou suppriment les incidences du projet sur le(s) site(s)..sur quelles espèces ou habitats ► Indiquer le suivi envisagé pour garantir la bonne réalisation de ces mesures
	Utilisation de techniques alternatives	
	Adaptation des périodes de travaux ou d'exploitation	
	Amélioration de la gestion des déchets et des rejets potentiels	
	Adaptation des équipements sonores, des éclairages	
	Réorganisation des accès terrestres ou marins, aériens, des circulations de publics ou de parkings...	
	Autres dispositions permettant de limiter les effets du projet	

CONCLUSION GENERALE PROPOSEE PAR LE DEMANDEUR

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet sur le ou les sites Natura 2000 qui peuvent être concernés.

ATTENTION : Le porteur de projet a la responsabilité d'évaluer les incidences de l'activité proposée avec d'autres projets qu'il porte, afin d'identifier d'éventuels effets cumulés pouvant porter atteinte aux objectifs de conservation du site Natura 2000

Mon projet est soumis à évaluation d'incidences au regard des objectifs de conservation des sites Natura 2000 pouvant être concernés, au titre des articles L 414-4 et R 414-19 et suivants du code de l'environnement. **Conformément aux éléments que j'ai fournis dans mon dossier de demande d'autorisation (ou de déclaration),** sauf pour les projets relevant du régime d'autorisation propre à Natura 2000 pour lesquels ce formulaire fait office de demande d'autorisation, **ainsi que dans le présent formulaire, et dont je certifie l'exactitude, je déclare que :**

☐ **NON, il n'y a pas d'incidences significatives :**

Ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou de déclaration, et remis au service instructeur. Pour les projets relevant du régime d'autorisation propre à Natura 2000, le présent formulaire fait office de demande d'autorisation et est à déposer à la DDT pour instruction.

☐ OUI, il y a des incidences significatives :

L'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé, afin d'être joint à la demande d'autorisation ou de déclaration, et remis au service instructeur.

Fait à (lieu) : Le (date) :

Nom, Prénom :

Signature (et cachet) :

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A VOTRE EVALUATION DES INCIDENCES

- ☐ Exemple original du présent formulaire complété, daté et signé.
- ☐ Pour les projets ou manifestation relevant d'un régime d'autorisation ou de déclaration : copie des éléments descriptifs du projet ou de la manifestation, utiles à l'instruction de l'évaluation d'incidence et la copie du récépissé de dépôt ou courrier de demande auprès du service instructeur.
- ☐ Une carte de localisation claire et précise (photocopie de carte IGN au 1/25000^e, plan de masse, plan cadastral, etc ...).